



N° 8   
Printemps 97

GAEC de l'Aubépine  
39290 MOISSEY  
☎ 03.84.70.20.13

- Ce bulletin d'information est distribué dans les villages riverains de la Serre.
- Pour obtenir gratuitement un exemplaire de ce numéro, vous pouvez vous adresser à la bibliothèque de Montmirey-la-ville ou à celle de Gendrey ou bien encore à la pharmacie de Moissey.
- Si vous souhaitez que vos informations et activités diverses touchant au Nord-Jura soient publiées, faites-nous en part !
- Si vous faites des recherches ou si vous avez déjà étudié le patrimoine archéologique, géologique, historique, écologique, industriel... de notre région, nous aimerions vous connaître. ☎ 03.84.70.68.47 ou 03.84.70.26.06.

### INFORMATIONS

Pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse sur le massif de la Serre, l'Association Serre Vivante a été créée en décembre 1992.

Elle a pour objectifs de :

- 1 - Oeuvrer pour le maintien de l'intégrité du massif de la Serre
- 2 - Mettre en place une centrale d'informations et d'animations sur la Serre
- 3 - Elaborer un document de développement et de protection du massif
- 4 - Faire progresser la législation sur les enclos et les parcs de chasse et sur l'environnement forestier en général.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Daniel Bernardin - Amange  
Président  
Pierre Gillet - Saligney  
Vice Président  
Brigitte Laffage - Montmirey-la-Ville  
Secrétaire  
Bénédicte Rivet - Moissey  
Secrétaire adjointe  
Jean-Luc Régnier - Auxonne  
Trésorier  
Chantal Daune - Offlanges  
Trésorière adjointe  
Pascal Blain - Archelange  
Patrice David - Montmirey-la-ville  
Colette Reboux - Auxonne  
Nicole Régnier - Auxonne  
Luc Jaccottey - Taxenne  
Laurent Champion - Archelange  
Colette Penneçot - Grédisans  
Irène Romanet - Frasne

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Après une période de sommeil de l'Association, le Président, Daniel Bernardin, s'est félicité du dynamisme retrouvé. Il a fait le point sur les différents dossiers et a fait part de sa déception en ce qui concerne le feu vert donné par le gouvernement concernant le Grand Canal et l'abandon du projet Natura 2000.

Il a appelé les adhérents à maintenir leur vigilance pour tout ce qui peut menacer l'intégrité du massif de la Serre. Dans ce but, le recensement des terrains privés de la forêt a commencé.

La soirée a été aussi l'occasion de faire le point sur les différentes activités de l'année écoulée : publication de bulletins, conférences, sorties, etc...

Le rapport d'activités a été adopté à l'unanimité moins une abstention. Il en est de même pour le bilan financier dégageant un excédent satisfaisant. Il a été procédé à l'élection du Conseil d'Administration présenté ci-contre. ■

## ■ "PERDRE SON ÂME"

Il y a quelques jours, un article de journal a attiré mon attention. On y relatait la condamnation de M. Dassault (vous savez, les avions...!) pour chasse à l'aide de moyens prohibés. M. Dassault est de plus sous le coup d'un mandat d'arrêt international lancé par un juge belge pour une autre affaire.

Donc M. Dassault s'est fait surprendre dans la forêt de Rambouillet, à l'arrière d'un véhicule 4 X 4 conduit par un chauffeur, en train d'arroser de plombs du gros gibier type cerfs ou daims depuis le toit ouvrant.

Il a expliqué tout net aux inspecteurs, qui au passage ont saisi son véhicule : "je n'ai pas suffisamment de temps à consacrer à la chasse pour la pratiquer à pied !".

Ces propos m'ont rappelé ceux qu'avait tenus le Gérant du parc de chasse de la Serre lorsque je l'avais rencontré, par hasard, quelques jours après la démolition d'une partie du grillage enserrant sa propriété.

Je lui avais parlé du peu d'intérêt cynégétique qu'il y avait à tirer sur des animaux prisonniers d'un enclos. Ce à quoi il avait répondu à peu près cela : "J'en ai marre de ces chom'dus qui ne foutent rien sauf aller tirer sur le gibier. Moi, pendant ce temps, je bosse et quand je chasse le dimanche, il n'y a plus rien".

Ces deux versions me font penser à une histoire. Celle de ces porteurs, qui pressés par les explorateurs pour arriver au but de l'expédition, s'arrêtent et ne veulent plus repartir. Ce n'est que plus tard, lorsqu'ils daigneront se remettre en route que leur responsable expliquera leur geste : "Ils ont marché trop vite ; ils ont attendu que leur "âme" les rejoigne pour repartir !".

Gageons que nos deux chasseurs, pressés par la vie, sauront un jour attendre leur âme pour redevenir un peu plus humains ... et, pour l'un d'eux, libérer notre massif !

Daniel Bernardin ■  
Président de la SEV

## ■ SORTIES ET ANIMATIONS "SERRE VIVANTE"

- "Prospection archéologique autour du Massif de la Serre" par Luc Jaccottey, Archéologue.  
Vendredi 14 mars - 20 h 30 - Conférence à la salle polyvalente de SERMANGE  
Dimanche 23 mars - Visite sur sites - Rendez-vous à 14 h 30 devant la salle polyvalente d'AMANGE
- "A la découverte d'une zone calcaire, de sa faune, de sa flore... Le Routeau"  
Dimanche 15 juin - Visite sur site - Rendez-vous à 9 h devant l'église de BRANS
- "Découverte des champignons de la Serre"  
Fin septembre avec la Société Mycologique Doloise.

## ■ SORTIES DES ASSOCIATIONS LOCALES

- L'Association des Amis de la Serre organise une soirée sur la flore et la faune de la colline de Routeau. Rendez-vous à BRANS le vendredi 7 mars à 20 h 30 à la salle des Amis de la Serre.
- "Patrimoine public et religieux du Canton de Gendrey" par Jean-Louis Langrognet  
Mardi 13 mai - 20 h 30 - Conférence à la salle polyvalente de Gendrey dans le cadre de l'Université Ouverte.

## CALENDRIER 1997 DES RANDONNÉES PÉDESTRES DU FOYER RURAL DE MOISSEY

23 février	Le tour du Mont Guérin	1er juin	Le Guêpier (Forêt de Chaux)
9 mars	Le circuit des Fontaines	15 juin	Circuit des étangs (Champrougier)
23 mars	La Roche Tillot - Croix Boyon - Moissey	22 juin	Marche de Soirans (Fête de la Forêt)
6 avril	Cirque de Baume-les-Messieurs (Nevy/Seille)	6 juillet	Circuit en Haute-Saône (Fouvent)
1er mai	Le cirque d'Ornans	Juillet-Août	Les lacs de Clairvaux - Le Mont d'Or - Foncine - Lelex - et autres lieux
8 mai	Saint Romain (Côte d'Or)	7 septembre	Les sources du Lison (Nans sous Ste Anne)
19 mai	Circuit de l'Ermitage		

*Ces dates ne sont pas impératives et seront confirmées.*

*Pour toute suggestion de randonnée ou renseignement complémentaire, s'adresser à Pierre Penez au 03.84.70.33.75 ou à Bernard Grebot au 03.84.70.28.07.*

## LES DOUBS RÊVEURS RÉUNIS"...

*Un collectif de co-proprétaires de charmants terrains situés au bord du Doubs ... mais en plein dans l'emprise du grand canal Rhin-Rhône.*

La déclaration d'utilité publique prise pour dix ans le 29 juin 1978 prorogée en 1988 pour dix ans, autorise la Compagnie Nationale du Rhône à acquérir tous les terrains situés dans l'emprise du projet.

A ce jour, celle-ci ne possède que 700 hectares des quelques 4000 concernés appartenant à près d'un millier de propriétaires. Les délais sont très courts. La CNR est donc engagée dans une course contre la montre jusqu'au 30 juin 1998, date à laquelle elle n'aura plus de droit d'exproprier.

Sur certaines portions du tracé, les enquêtes parcellaires sont en cours. Sur d'autres, elles débiteront bientôt. Ces enquêtes, simples procédures d'identification des terrains et de leurs propriétaires se concluent par un arrêté de cessibilité transmis au juge de l'expropriation en cas de refus de vendre du propriétaire.

Le juge, après validation de toutes les pièces, signe alors une ordonnance d'expropriation.

La stratégie des "Doubs Rêveurs Réunis" est simple : il s'agit d'accumuler les retards et les recours tout au long de cette procédure de manière à ce que la CNR ne puisse se rendre maître du foncier d'ici le 30 juin 1998.

Ils nous proposent, tout simplement, de nous porter massivement acquéreurs de l'un des terrains situés dans l'emprise concernée par le projet !

Pour 300 F, chacun devient copropriétaire d'une parcelle. Au delà du retard induit par le nombre élevé de co-proprétaires à contacter, le collectif assurera tous les recours juridiques possibles contre l'arrêté et l'ordonnance d'expropriation. La participation financière unique inclut donc également les frais relatifs à cette action.

Alors si vous pensez que la vallée du Doubs vaut bien une bataille, n'hésitez pas :

Contactez "les Doubs Rêveurs Réunis" c/o Armada 7 rue de Besançon 39100 Dole ou bien le collectif Saône et Doubs Vivants - WWF au 03.81.81.30.72 - Fax : 03.81.81 32.22.

**Pascal BLAIN ■**

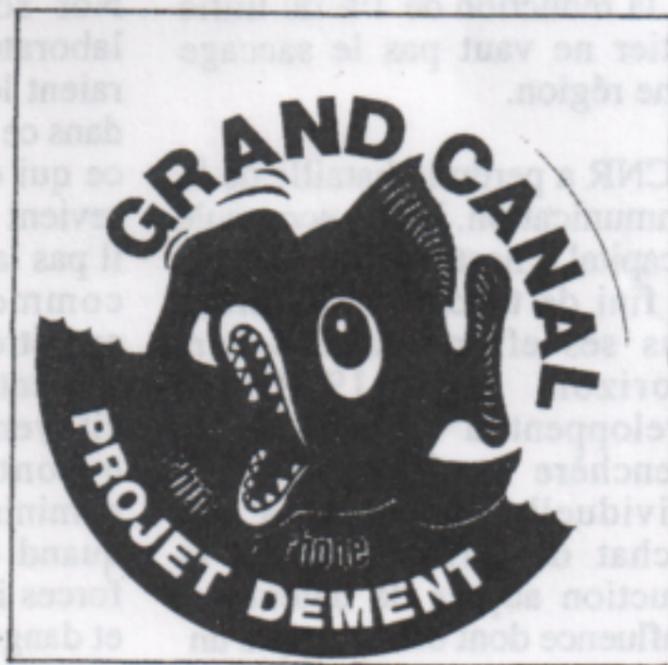
**GRANDE MANIFESTATION  
CONTRE LE GRAND CANAL  
À  
MONTBÉLIARD**

**LE DIMANCHE 27 AVRIL 1997**

**COMITÉ DE LIAISON ANTI-CANAL  
3 Rue Beauregard 25000 BESANÇON  
(chèque à l'ordre du CLAC Besançon)**

Un train spécial partira de DOLE dans la matinée du dimanche avec retour prévu vers 17 H (horaire précisé ultérieurement). Arrêts à ORCHAMPS, St VIT, BESANÇON, ROCHE LES BEAUPRÉ, OUGNEY-DOUVOT, BAUME LES DAMES, CLERVAL, MONTBÉLIARD.

**PRIX : 50 F - ALLER-RETOUR (quelle que soit la gare)**



Les rencontres dites de consultation organisées à propos de la mise à grand gabarit du canal Rhin-Rhône ont produit des effets déconcertants pour ceux qui les ont décidées (à moins qu'ils n'aient eux-mêmes recherché ces effets...).

### ■ Des imprévus

D'abord, ces consultations ont révélé les faiblesses graves du projet de la CNR, notamment en tout ce qui concerne les garanties sur l'eau. Et ne parlons pas de l'intérêt économique, ni du désastre écologique.

Ces rencontres ont ensuite permis aux opposants de prendre conscience de leur force et de la pertinence de leurs arguments. Se dresse maintenant devant la SORELIF (que l'on ressent peu enthousiaste) et devant la CNR, l'imposant barrage (eh oui !) de l'Association des élus de Franche-Comté opposés au Grand Canal. Cette association draine maintenant tout au long de l'hypothétique tracé des élus de tous bords, du RPR aux socialistes en passant par UDF et Verts et de toutes instances : conseillers municipaux, généraux, régionaux, maires, députés, sénateurs. C'est un courant citoyen qui canalise la volonté déterminée de faire entendre qu'il y a d'autres voies que celle de "l'absurde" comme titre la revue "Alternatives Economiques" de février 1997 et que la réduction de 1% du trafic routier ne vaut pas le saccage d'une région.

La CNR a perdu la bataille de la communication. Elle a accumulé un capital d'hostilité dont elle n'a pas fini de toucher les intérêts. Tous ses efforts, tendus vers l'horizon Juin 1998, se développent à l'ombre de la surenchère et de la pression individuelle quand il s'agit d'achat de terrains, et de la séduction auprès de détenteurs d'influence dont on escompte un

un appui politique ou autre au moment des décisions (soi-disant géopolitiques, autre trouvaille !). Cette stratégie ne peut que renforcer une image désastreuse tracée par l'intrigue et le passage en force.

### ■ La technique au service des citoyens.

Ce ne sera pas ainsi le seul projet technocratique à devoir regagner les cartons dont il n'aurait jamais dû ressortir. Si l'on voyage en France profonde, c'est partout que l'on voit des panneaux, graffitis, banderoles et pancartes, annonces de manifestations conviant à s'opposer à ceci, défendre cela, arrêter autre chose. Près de nous, c'est le TGV dans la vallée de l'Ognon mais ailleurs c'est l'autoroute Grenoble-Sisteron, le Somport, l'ouverture de nouvelles pistes à Roissy, l'implantation d'entreprises dévastatrices du cadre de vie élémentaire, comme DHL à Strasbourg. On a le sentiment que le projet technocratique inspiré par une certaine idée du développement - rencontre ses limites et que c'est le réveil d'une conscience citoyenne qui les lui signifie ; et que c'est celle-ci qui devra les lui dicter. Sinon, nous n'aurions plus qu'un simulacre de démocratie réduite aux acquêts d'élections formelles sous surveillance de grands groupes bétonneurs et bitumiers, financiers et marchands.

Nos sociétés ne sont pas des laboratoires où s'expérimenteraient les solutions de l'avenir : dans ce domaine (qui est le nôtre) ce qui est fait est fait et rien ne revient en arrière ; aussi, ne faut-il pas laisser faire. Tout se passe comme si les politiques, empêtrés dans leurs problèmes, avaient laissé entre eux et les citoyens se creuser un vide qu'ont fini par occuper administration et technocratie, quand ce ne sont pas d'autres forces infiniment plus perverses et dangereuses.

On observe alors le réveil de la société civile comme si le citoyen de base tentait de reprendre les choses en main : juges contre la corruption, policiers regroupés en organisation pour faire respecter l'exercice démocratique de leur fonction, nouveau syndicat défendant le service public, comités de vigilance contre le FN, associations de toute nature, culturelle, écologique, caritative, etc..

Mais pour l'instant, il s'agit encore de défense, d'opposition, de résistance. Il faudra bien un jour et rapidement, donner un contenu positif à ces rejets. Ce qui veut dire trouver d'autres formes de vie démocratique et d'autres formes de développement économique qui soient conformes à nos aspirations.

**Pierre Gillet** ■  
Vice Président de la SEV

## ■ SORTIES "JURA VERT"

### **Partez à la découverte du pays dolois avec Jura Vert, le partenaire de vos loisirs**

Du 6 avril au 22 juin 1997, Jura Vert vous propose 5 excursions à thèmes ouvertes à tout public afin de découvrir le patrimoine local souvent méconnu.

#### **DIMANCHE 6 AVRIL - PESMES ET L'ABBAYE D'ACEY**

Visite sous la conduite d'un guide conférencier de PESMES classé parmi les plus beaux villages de France et de l'abbaye cistercienne d'Acéy (XII<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup>) où se mêlent art gothique et art contemporain.

Retour par les villages fleuris du Massif de la Serre.

#### **DIMANCHE 27 AVRIL - LA FORÊT DE CHAUX**

Découvrez la Forêt de Chaux et son patrimoine hérité des bûcherons, des charbonniers et des forestiers qui y ont vécu et travaillé. Vous serez séduits par les histoires et les légendes nées de cette époque mais aussi par une nature surprenante, riche et variée.

#### **DIMANCHE 11 MAI - LES PAYSAGES DE LA BRESSE A TRAVERS L'OEUVRE DE MARCEL AYMÉ**

Découverte des paysages de la Bresse à travers l'oeuvre romanesque de Marcel Aymé, les étangs autour desquels rôde la Vouivre, les villages paysans où vivaient la Jument Verte et Delphine et Marinette.

#### **DIMANCHE 1<sup>er</sup> JUIN - LE VAL D'AMOUR**

Balade sur les bords de la Loue à la découverte de la tradition des passeurs et de flotteurs de bois. Visite des sites marqués par l'empreinte de cette activité économique, les villages de Chamblay et de Chissey, notamment.

#### **DIMANCHE 22 JUIN : FONTAINES ET LAVOIRS DE LA SERRE**

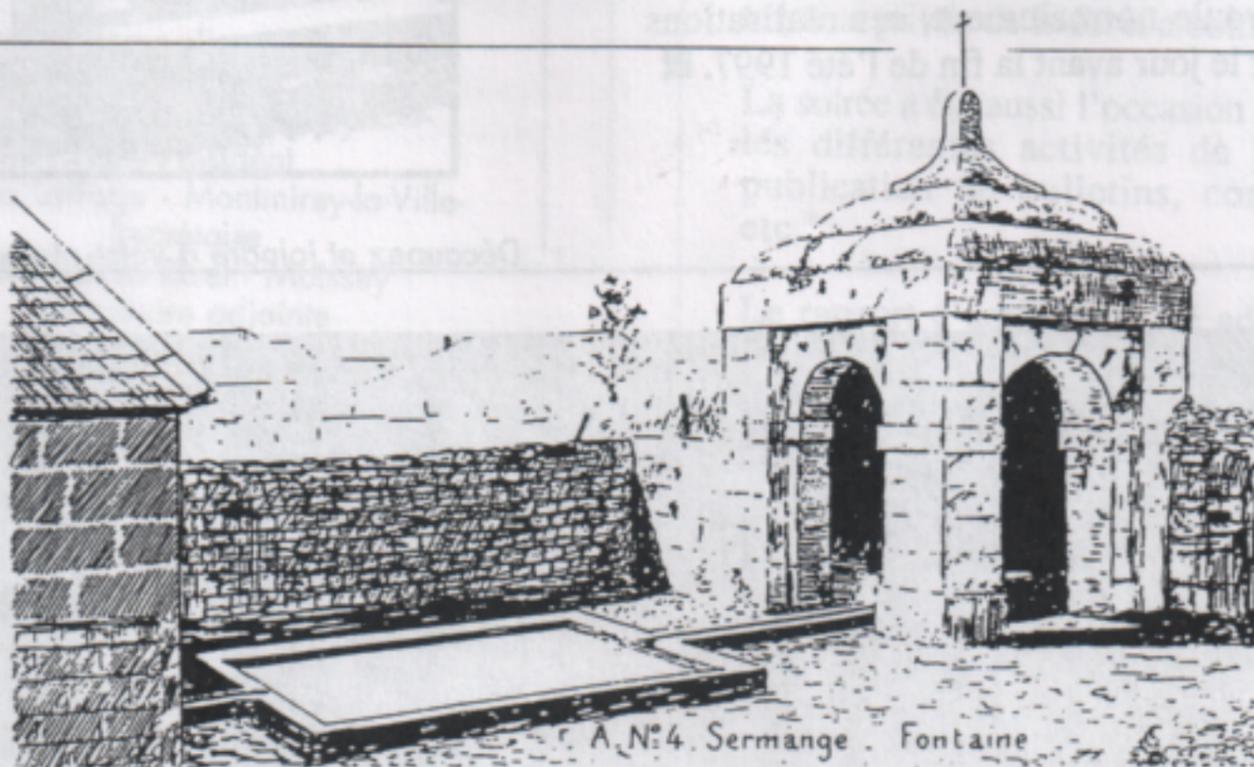
Promenade à travers Gendrey, Sermange, Moissesey et d'autres villages du massif de la Serre à qui l'on doit les nombreux lavoirs et fontaines édifiés au XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles et qui font tout le charme de ces petits villages.

Le départ de ces excursions est prévu à 14 H à l'Office du Tourisme sous réserve d'un minimum de 40 participants. Retour aux environs de 18 H. Le transport est assuré par autocar. Le prix - 50 F - comprend le transports aller/retour en autocar et les services d'un guide conférencier ou guide-accompagnateur.

#### **Renseignements**

Jura Vert - 6 place Grévy - 39100 DOLE - Tél. 03.84.82.33.01

Date limite d'inscription : 1 semaine avant chaque excursion.



■ L'EXEMPLE D'AMANGE

La commune d'AMANGE a décidé de mettre en valeur son patrimoine.

Son projet consiste en la mise en place de deux réalisations :

▼ Une fresque sur le mur d'enceinte de la Maison Familiale Rurale, au carrefour de Moissey, ayant pour thème le Massif de la Serre.

▼ Un sentier d'interprétation du patrimoine local desservant le village mais aussi une partie de la forêt. Il conduira, entre autres, aux ruines de l'Ermitage St Bonnot où fût arrêté Gilles Garnier le célèbre Loup-Garou de la vallée des Anges.

Ce sont environ une quinzaine d'éléments du patrimoine (sites préhistoriques, fontaines, bains-douches, église, château, moulin...) qui seront mis en valeur par ce sentier.

La commune d'AMANGE s'est entourée des compétences de M. ROBÉ, artiste-peintre, pour l'élaboration de la fresque et de l'association SERRE VIVANTE pour la mise en forme des textes qui illustreront chaque élément du patrimoine.

Outre ces textes qui demandent tout un travail de recherche et de dépouillement des archives, l'association participera à la mise en place des panneaux d'interprétation.

A ce projet, ont été associés les enfants de l'école publique et de la Maison Familiale mais aussi les adolescents du village.

Si tout se déroule normalement, ces réalisations devraient voir le jour avant la fin de l'été 1997. ■

■ LES FONTAINES

Les Fontaines que l'on peut voir aujourd'hui dans les villages comtois ont été construites à partir de la deuxième moitié du XVIIIème siècle. Elles se multiplieront après la Révolution Française et la plupart seront construites dans la première moitié du XIXème siècle.

Les fontaines vauclusiennes -résurgant d'une source- ont toujours fait l'objet d'aménagements soignés.

La "Grande fontaine" de Sermange -dont il ne reste que le pavillon de puisage, appareillé et mouluré- date de 1768 et est due à A.L. Attiret, architecte dolois.

Intermédiaire entre oratoire et entrée de grotte, elle est fermée de quatre colonnes à tambour ou concrétions (stalactites) et surmontée d'un fronton curviligne décoré d'une petite croix.

Elle a été restaurée en 1982 - 1983.



Découpez et joindre à votre règlement

Votre cotisation est nécessaire à Serre Vivante pour poursuivre ses activités. Merci de votre soutien.

NOM..... Prénom..... Signature :

Adresse .....

- J'adhère à SEV pour 1997 (Association Loi 1901 - GAEC de l'Aubépine - 39290 MOISSEY)
- Je règle la somme de 50 F en espèces  par chèque bancaire  par chèque postal
- Je fais un don de ..... francs.

8.6